

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 7 DECEMBRE 2023**

**Commune d'ASNELLES**

**Convocation** : 30.11.2023

**Affichage** : 30.11.2023

Nombre de conseillers en exercice : 12 – Présents : 8 – Votants : 10 – Absents : 2

L'an deux mil vingt-trois, le 23 novembre, à 18 heures, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain SCRIBE, Maire.

Présents :

M. Alain SCRIBE, maire, M. Christian AUBERT, Mme Évelyne LAMANDÉ,  
M. Michel LAQUAY, Mme Aude LELIÈVRE,  
M. Michel NOSTRADAMUS, M. Gérard POUCHAIN, Mme Clairette SOHIER.

Absents excusés :

M. Jean-Claude CORNET a donné procuration à M. Michel LAQUAY  
Mme Maryse MONNIER a donné procuration à M. Gérard POUCHAIN

Absents :

M. Vladimir FÉLICIJAN, Mme Marion HOTTIN

M. Gérard POUCHAIN a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 23 novembre 2023 :

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé, à l'unanimité, par les conseillers municipaux.

Monsieur le maire demande aux conseillers municipaux s'ils acceptent d'ajouter deux délibérations :

- demande de soutien à l'association « Musique en écriin »
- proposition de mise en place, dans le nouveau cimetière, d'une plaque mémorielle indiquant le nom des personnes dont les cendres ont été dispersées dans le Jardin du Souvenir.

L'ajout de ces deux délibérations est accepté à l'unanimité des votants.

---

### **2023-122 : Décisions budgétaires modificatives**

M. le maire expose la nécessité de procéder à un ajustement du budget assainissement : pour régler un mandat de la SAUR (maintenance annuelle du réseau) d'un montant de 8992 € HT, alors qu'il reste 126 € HT de crédits budgétaires au chapitre 011, il propose de diminuer le chapitre 022 (dépenses imprévues de fonctionnement) de 8866 € HT, et d'augmenter de 8866 € HT les dépenses au chapitre 011.

Sa demande est acceptée à l'unanimité des votants.

M. le maire précise que pour régler la facture de l'entreprise ALIX (réfection du sol des sanitaires du camping) il est besoin de 13387,60 € HT : un mandat d'acompte de 6364€ HT et un mandat pour solde à venir.

Compte tenu du fait qu'il manque la somme de 8749 € HT au chapitre 021, il propose :

- pour la section de fonctionnement « dépenses », une augmentation du virement 023 (+ 8749 € HT) qui sera compensée par le suréquilibre,
- pour la section d'investissement, une augmentation des dépenses au chapitre 021 (+ 8749€ HT) et une augmentation des recettes au virement 021 (+ 8749€ HT).

Sa demande est acceptée à l'unanimité des votants.

### **2023-123 : Convention d'occupation du domaine public**

M. le maire donne des informations sur la mise en place du distributeur de produits de la mer accessible 24/24H, effectuée par M. Ronan LÉCOT, marin professionnel d'Asnelles, devant l'entrée du camping municipal.

M. le maire suggère d'aider dans son entreprise bénéfique pour la commune d'Asnelles M. Roman LÉCOT en l'exonérant de droit de place jusqu'au 31 mars 2024.

La proposition de M. le maire est acceptée à l'unanimité des votants.

### **2023-124 ; demande de soutien à l'association « Musique en écran »**

M. le maire lit la lettre de Mme Élisabeth DECELLE, présidente de « Musique en écran », sollicitant une aide en faveur de son association. M. le maire et M. Gérard POUCHAIN rappellent qu'à plusieurs reprises « Musique en écran » a proposé gracieusement des concerts de grande qualité (piano et jazz) dans la grange à dîme de la commune, qui ont été très appréciés d'un nombreux public. Après échanges, le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 200 € à l'association « Musique en écran ».

### **2023-125 : proposition de mise en place, dans le nouveau cimetière, d'une plaque mémorielle indiquant le nom des personnes dont les cendres ont été dispersées dans le Jardin du Souvenir.**



M. le maire lit la lettre d'une Asnelloise sollicitant la mise en place d'une telle plaque qui présenterait les noms des personnes dont les cendres ont été dispersées dans le Jardin du Souvenir.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des votants cette proposition, et examinera ultérieurement les modalités de la mise en place de la plaque, en relation avec une entreprise de pompes funèbres.

### INFORMATIONS DU MAIRE

- Le repas des aînés accueillera 40/50 personnes.
- L'arbre de Noël sera installé en milieu de semaine prochaine dans la salle des fêtes.
- Les conseillers sont invités à participer aux décorations de Noël (salle des fêtes, sapins dans les rues de la commune)
- Mme Evelyne LAMANDÉ présente plusieurs titres de films afin de choisir celui qui sera projeté aux enfants dans la salle des fêtes le 17 décembre.
- Pour cette projection, ont été loués à Music Light un grand écran, ainsi qu'un vidéo-projecteur avec HP.
- Tous les commerçants d'Asnelles ont accepté de participer à la Quinzaine commerciale (du 9 au 23 décembre, avec tirage de la tombola le samedi 23 décembre, vers 17 heures, pendant le Marché de Noël).
- Une réunion a été organisée par M. le Maire le 7 décembre afin de réorganiser l'emploi du temps des services techniques.



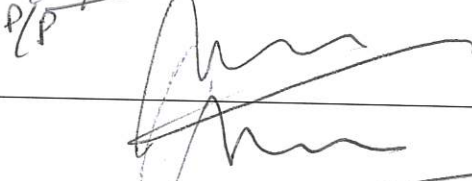
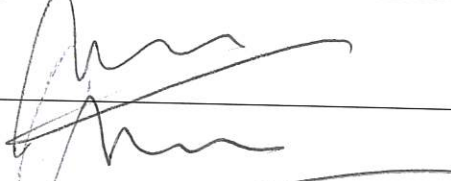
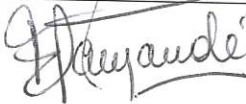


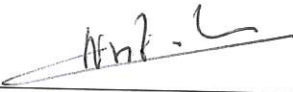
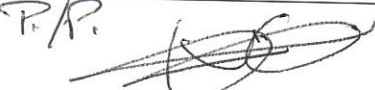
Tous les points ayant été délibérés, la séance est close à 19h10.

Asnelles, le 23 novembre 2023

Le maire, Alain SCRIBE



## LISTE DES CONSEILLERS PRÉSENTS ET SIGNATURES

Mme Clairette SOHIER	
M. Vladimir FÉLICIJAN	
M. Alain SCRIBE	
Mme Maryse MONNIER	
M. Gérard POUCHAIN	
Mme Evelyne LAMANDE	
M. Michel LAQUAY	
M. Christian AUBERT	
M. Michel NOSTRADAMUS	
Mme Marion HOTTIN	
M. Jean-Claude CORNET	
Mme Aude LELIÈVRE	